

**Franck Morel, associé Barthélémy, est nommé Conseiller relations sociales, travail et emploi auprès du Premier ministre**

Paris, le 24 mai 2017 - Avocat associé depuis 2012 au sein du cabinet Barthélémy, Franck Morel intègre l'équipe du Premier Ministre en qualité de Conseiller relations sociales, travail et emploi. Il s'attachera, dès son arrivée à Matignon, à la réforme du Code du travail aux côtés de Thomas Fatome, directeur adjoint du cabinet d'Edouard Philippe.

Ancien inspecteur du travail et ancien directeur adjoint de cabinet de plusieurs ministres du travail, Franck Morel a participé à l'élaboration de plus d'une douzaine de lois et notamment de celle du 20 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail et celle du 20 juillet 2011 portant réforme de la médecine du travail.

En janvier 2012, Franck Morel a rejoint le cabinet Barthélémy Avocats en qualité d'associé, et a accompagné de nombreuses entreprises, dont de grands groupes, mais également des fédérations professionnelles, sur la mise en place de leur stratégie sociale et plus particulièrement sur des questions liées au dialogue social.

En 2016, il a ajouté à sa liste d'ouvrages celui co-écrit avec Bertrand Martinot et avec le soutien de l'Institut Montaigne, « *Un autre droit du travail est possible* » paru aux éditions Fayard.

\* \* \*

**Contact presse :**

Service communication  
Barthélémy Avocats  
01.53.53.63.60  
communication@barthelemy-avocats.com

**A propos de Barthélémy Avocats**

Fort de 50 années d'expérience en droit social, Barthélémy Avocats compose aujourd'hui le paysage juridique français avec ses 18 bureaux répartis sur l'ensemble du territoire. Grâce à son maillage national et à sa forte implantation régionale, le cabinet met au service des entreprises, de toutes tailles et de tous secteurs confondus, l'expertise de plus de 100 avocats.

Droit du travail, de la sécurité sociale, de la protection sociale complémentaire... le savoir-faire du cabinet couvre le droit de l'activité professionnelle dans son ensemble. Outre leurs compétences reconnues en la matière, notamment grâce à leur approche organisationnelle, des avocats se sont également spécialisés dans le droit de la santé (et secteur social/médico-social), le droit du sport et le droit dans le secteur public.